

Mettre fin aux exportations de pesticides interdites dans L'UE: Quelles pourraient être les conséquences?

Une enquête sur les arguments et les justifications de l'exportation de certains pesticides hautement toxiques





Résumé

Mettre fin aux exportations de pesticides interdites dans l'UE: coûts économiques et effets bénéfiques

Ce rapport, commandité par une coalition d'organisations de la société civile, analyse les impacts potentiels d'une interdiction de la production en UE aux fins d'exportation dans les pays tiers de pesticides hautement toxiques dont l'utilisation est interdite en UE. Le rapport examine les effets potentiels d'une telle interdiction sur l'emploi au sein de l'UE, ainsi que sur la santé humaine et l'environnement dans les pays importateurs. Le rapport conclut que si l'interdiction de ces exportations n'aurait que des effets très négligeables sur l'emploi et l'économie de l'UE, elle aurait des conséquences très positives sur la santé humaine et l'environnement dans les pays importateurs.

Alors que certains pesticides sont interdits dans l'UE en raison de leur dangerosité pour la santé humaine et/ou l'environnement, les entreprises européennes sont autorisées à les fabriquer pour les exporter vers des pays extra-européens. Ce double standard de l'UE menace la santé des

populations et les écosystèmes des pays importateurs, principalement les pays à revenus faibles et intermédiaires. Dans le même temps, l'UE importe des denrées alimentaires produites en recourant à ces substances, ce qui expose les consommateurs européens aux résidus présents dans ces aliments importés et place, par ailleurs, les agriculteurs de l'UE dans une situation de concurrence déloyale.

En 2020, en réponse aux inquiétudes soulevées par les organismes de la société civile des pays membres de l'UE, la Commission européenne s'était engagée à mettre fin à cette pratique et à prendre des mesures pour s'assurer que les « produits chimiques dangereux interdits dans l'Union européenne » ne soient plus « produits pour l'exportation ». Comme on pouvait s'y attendre, les sociétés agrochimiques basées dans l'UE ont vivement réagi, arguant que les mesures proposées entraîneraient d'importantes pertes d'emplois, nuiraient à la compétitivité du secteur ou encore que l'interdiction n'aurait aucun effet positif sur les pays importateurs. Ce rapport révèle qu'aucune de ces affirmations n'est fondée.

Contre les allégations de pertes d'emplois

Selon les données disponibles, l'UE est la première région exportatrice de pesticides au monde. Au total, 714 000 tonnes de pesticides agricoles – d'une valeur de 6,6 milliards d'euros – ont été exportées en 2022 (sans compter les exportations et importations intra-européennes). Sur cette quantité, 81 615 tonnes de 41 pesticides interdits ont été exportées pour une utilisation agricole vers des pays tiers. Nos estimations montrent que les exportations de pesticides interdits en provenance de France, d'Allemagne, d'Espagne, de Belgique, d'Italie, des Pays-Bas et de Hongrie ne représentaient qu'une faible proportion des volumes et de la valeur totale des pesticides agricoles exportés (5% en 2018 et 2% en 2019).

Sur la base de ces chiffres, il a été possible d'extrapoler le nombre total d'emplois potentiellement menacés dans les sept principaux pays exportateurs européens par une interdiction d'exportation de l'UE. Les estimations sont de 133 emplois en 2018 – soit 1,07% du total des emplois du secteur –, 213 emplois en 2021 et 173 emplois en 2022. Ces chiffres ont été affinés en examinant de plus près les conséquences sur l'emploi de la législation française sur l'interdiction d'exporter des pesticides agricoles en 2022. Ces pertes d'emplois ont été négligeables. Alors que l'industrie agrochimique française affirmait que l'interdiction entraînerait des licenciements massifs - quelque 2 700 emplois directs et 1 000 emplois indirects dans leurs circonscriptions –, les recherches menées par des journalistes d'investigation ont montré que les emplois n'ont pas diminué dans les principales usines touchées. Si certains emplois ont bien été supprimés, les salariés concernés ont été affectés à d'autres

postes au sein de l'entreprise et aucun travailleur n'a été licencié. En prenant pour hypothèse que ce « ratio français » d'emplois affectés pourrait s'appliquer aux autres pays de l'UE, les chercheurs ont calculé que l'interdiction entraînerait une perte potentielle totale de 25 emplois en 2022 pour l'ensemble de l'UE.

Des impacts positifs pour les pays importateurs

Alors que l'impact négatif sur l'économie de l'UE serait minime, l'impact positif sur les pays tiers serait significatif. Dans les pays à revenus faibles et intermédiaires, les pesticides interdits d'usage en UE représentaient en 2018 jusqu'à 71 % du volume et de la valeur totale des pesticides agricoles importés depuis l'UE. Une interdiction signifierait que la disponibilité de ces pesticides très dangereux dans les pays importateurs diminuerait, ce qui stimulerait l'incitation pour les remplacer par des alternatives plus sûres.

Au niveau mondial, l'UE est responsable d'au moins 9% (en tonnes de substances actives) de l'utilisation dans le monde de 12 substances interdites par l'UE. En outre, les pays européens ont exporté environ 2 930 tonnes de trois substances actives néonicotinoïdes interdites par l'UE et hautement toxiques pour les abeilles en 2018. Cela signifie qu'environ 15 % de la consommation annuelle mondiale de pesticides interdits dans l'UE provient de l'UE elle-même.

En adoptant une approche substance par substance, les données publiées par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) de 2018 à 2019 montrent que les pesticides interdits par l'UE les plus exportés en volume figurent également parmi les substances les plus toxiques.

Cela est particulièrement problématique dans les pays à revenus faibles et intermédiaires, où les réglementations sur les pesticides sont souvent moins strictes qu'en Europe. Les populations de ces pays sont ainsi beaucoup plus exposées à ces pesticides toxiques. D'autres facteurs amplifient ces impacts négatifs comme l'absence de règles spécifiques, de formation et de contrôle sur l'utilisation des pesticides ou encore le fait qu'une proportion plus élevée de la population – y compris d'enfants – travaillant dans l'agriculture ainsi que l'absence d'équipements de protection individuel pour les travailleurs.

L'UE en tant que référence mondiale

Le résultat combiné de ces facteurs de risque montre clairement que l'arrêt des exportations de pesticides interdits d'usage en UE aurait un impact positif important sur de nombreux pays à revenus faibles et intermédiaires (et plus largement sur d'autres pays de destination). Dans le même temps, les faits et les chiffres détaillés dans ce rapport démontrent que l'arrêt des exportations de pesticides agricoles interdits dans l'UE ne mettrait en péril qu'un nombre négligeable d'emplois et que ceux-ci pourraient être maintenus en étant affectés à d'autres postes.

Les opposants à l'interdiction d'exporter font valoir que les pays importateurs se tourneront vers d'autres pays fournisseurs (c'est-à-dire des pays exportateurs non membres de l'UE, éventuellement par l'intermédiaire des filiales des mêmes entreprises productrices de l'UE situées en dehors de l'Europe). Bien que ce risque soit réel, il ne libère pas l'UE de ses obligations en matière

de droits humains. Pour faire face à ce scénario, l'UE pourrait prendre des mesures contre les importations de produits agroalimentaires fabriqués à l'aide de pesticides interdits ou contenant des résidus de ces pesticides. Il est également important que l'UE plaide en faveur d'une élimination progressive de ces pesticides à l'échelle mondiale.

Par exemple, le paraquat a été interdit en Europe en 2007 et, en 2008, la limite maximale de résidus (LMR) de cette substance pour les produits alimentaires a été abaissée au niveau de quantification le plus bas. Cet herbicide a ensuite été interdit dans 58 pays à travers le monde. Cela montre clairement la capacité de l'UE à stimuler l'adoption de meilleures pratiques agricoles avec à la clé une réduction de l'offre et de l'utilisation mondiales de pesticides très dangereux.

L'arrêt des exportations de pesticides interdits par l'UE représenterait une mise en œuvre pratique de la nouvelle politique commerciale de l'UE visant à stimuler la durabilité, et témoignerait du rôle potentiel de l'UE en tant que référence mondiale en matière de réglementation des produits chimiques.

Veillez retrouver le rapport [ici](#)

